

**Augmentation
des exportations**

Le Dialogue de Manille a mis en lumière une évolution salubre de nos relations commerciales dont l'importance va croissante. En effet, je ne peux que louer la performance de vos exportateurs sur le marché canadien en 1981. Les exportations des pays de l'ASEAN en direction du Canada ont connu une augmentation appréciable de 16 %, Singapour et les Philippines enregistrant des surplus notables. Cela témoigne de vos efforts soutenus de promotion au Canada, mais dénote aussi la conscience accrue qu'ont les Canadiens des capacités exportatrices de l'ASEAN.

La croissance économique annuelle de 7 % de l'ASEAN a créé des débouchés d'un côté comme de l'autre. De 1975 à 1981, la valeur des échanges commerciaux bilatéraux entre le Canada et les pays de l'ASEAN a triplé, passant de 350 millions à plus de 1 milliard de dollars. Pendant les années 70, les échanges commerciaux entre le Canada et l'ASEAN ont augmenté trois fois plus vite que ceux du Canada avec le reste du monde.

Lors de la tenue récente de la deuxième conférence " Ouverture sur le Pacifique " à Toronto, l'excellente réaction des participants canadiens a été l'un des indices les plus révélateurs de la présence de l'ASEAN sur la scène canadienne. La couverture accordée par les médias du Canada à l'ASEAN s'est élargie de manière substantielle, le point culminant étant la parution, il y a un peu moins d'un mois, d'un supplément consacré entièrement à l'ASEAN dans le *Financial Post*, l'un des journaux d'affaires les plus en vue au Canada.

Il est clair que le Canada et l'ASEAN entretiennent des relations solides et que les perspectives sont brillantes. Je suis encouragé par le progrès accompli au cours du dernier dialogue sur la façon dont nous pouvons travailler ensemble pour accélérer les choses. Je vois, entre autres, la nécessité de poursuivre activement la réalisation de deux objectifs majeurs : premièrement, que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est soit connue de tous les conseils d'administration au Canada, et deuxièmement, que les dirigeants du milieu gouvernemental et du monde des affaires des pays de l'ASEAN perçoivent le Canada comme un partenaire commercial fiable, comme une source importante de biens et de services, de technologie et de capitaux. Ces objectifs constituent d'ailleurs les deux côtés d'une même médaille.

**Reconduction
du S.G.P. et
échanges accrus**

Un des domaines de coopération commerciale exploré lors du Dialogue a été l'accès au marché canadien pour les produits de l'ASEAN aux termes du Système général de préférences (S.G.P.). Je suis heureux de vous annoncer qu'il y a à peine un mois, mon gouvernement acceptait de reconduire le S.G.P. pour une nouvelle période de dix ans et qu'il introduira bientôt des mesures législatives visant à mettre en application des règles d'origine cumulatives. Je crois comprendre que des progrès ont été accomplis en vue de préciser d'autres aspects du S.G.P. que vous souhaitiez aborder à Manille, et que les discussions se poursuivront dans les mois à venir.

Je pense qu'il est important de rappeler ici que le marché canadien demeure l'un des